

Informations & Conditions générales 2019/2020

(annulent et remplacent toutes les conditions générales précédentes)

1.

Menu

Nous vous demandons de ne choisir qu'un menu pour tous les convives (sauf végétariens) et de nous confirmer votre choix 10 jours avant la manifestation. Si vous optez pour deux menus, nous vous prions de bien vouloir prendre en considération qu'il faut un minimum de 10 personnes par menu. Pour le bon déroulement du repas, merci de bien vouloir transmettre à la personne responsable du service le plan de table (menus).

Prudence : les grosses pièces de viande ne peuvent être proposées que pour un minimum de 10 pers.

Allergènes

Nous ne traitons pas les allergènes. Merci de bien vouloir prendre contact avec notre responsable.

Anniversaire, tourte, pièce montée

Nous nous ferons un plaisir de commander votre tourte d'anniversaire, votre pièce montée de mariage. Il pourra être intégré au menu ou remplacer le dessert du menu choisi. Le supplément est de Frs 7.50 à Frs 13.00 par personne.

Buffet de desserts/fromages

Vous pouvez remplacer le dessert compris dans un menu par un buffet de desserts à partir de 30 personnes, en comptant un supplément de Frs 8.-- par personne.

Dès 20 personnes, les fromages (4 sortes) sont servis sous forme de buffet. Frs 9.50 par personne

Fêtes de famille-Banquets

Lorsqu'un repas-banquet est organisé au Restaurant « La Source » ou à la Brasserie « Le Terroir » pour le repas de midi, les salles sont à disposition jusqu'à 16 heures.

Grande salle

La grande salle est gratuite au-delà d'un repas de 50 personnes.

Nous ne servons pas de mets « à la carte » dans notre grande salle et nous n'assurons pas l'encaissement individuel. Pour le repas de midi, la salle est à disposition jusqu'à 16h00.

Prolongation de soirée

L'heure officielle de fermeture de l'Etablissement est 23h00 du lundi au jeudi. Vendredi et samedi 24h00.

Les prolongations de soirée peuvent être obtenues jusqu'à 2h00 du matin au plus tard. Arrêt de la musique à 1h30 du matin. Les frais sont à la charge des sociétés ou de l'organisateur.

Pour des questions d'organisation, un forfait de Frs 130.-- par heure est demandé dès 1h00 du matin pour tout genre de manifestation.

Autocaristes uniquement

Une gratuité pour un groupe de 30 personnes au minimum (repas du groupe et boissons sans alcool).

Eau minérale/Carafe d'eau

Seules les eaux minérales en bouteille (légère ou naturelle) sont servies dans nos restaurants. Nous ne servons pas de carafes d'eau lors de manifestations.

Responsabilités

La direction de l'Hôtel-Restaurant Le Chalet décline toute responsabilité pour tout dommage causé au matériel apporté par le client ou par les musiciens, en cas de vols dans un des restaurants ou dans les garde-robes, vestiaires.

Garantie de réservation & Arrhes

Dès la réservation effectuée, le client s'engage à nous confier ses coordonnées ou celles de sa société, avec l'adresse exacte, le lieu, les numéros de téléphones, fax ou e-mail et toutes les références nécessaires.

Pour toute réservation au-delà de 40 personnes, des arrhes sont perçues à raison de la moitié des repas prévus et ce jusqu'à trois semaines avant la manifestation. Les arrhes seront déduites de la facture finale. En cas d'annulation deux semaines avant la manifestation, les arrhes ne seront pas remboursées.

Nombre de convives

Nous demandons le nombre de convives 10 jours auparavant et un nombre définitif 5 jours avant le repas. Le nombre confirmé de convives sera le nombre facturé !

Plan de table et arrangement floraux

Le plan de table ainsi que les décorations doivent nous parvenir 1 jour avant la manifestation. Les arrangements floraux peuvent nous être commandés. Ils vous seront facturés en fonction du coût et des fleurs utilisées.

Facturation/paiement

Pour toute réservation au-delà de 15 personnes, nous n'assurons pas l'encaissement individuel dans nos restaurants. Nous conseillons une facturation globale pouvant être réglée au comptant ou par carte de crédit. Sur demande, nous envoyons la facture globale par courrier, accompagnée d'un bulletin de versement payable net à 15 jours au plus tard. Pour cela, toutes les garanties susmentionnées doivent être respectées.

L'organisateur de la manifestation ou du banquet reste responsable du paiement de toutes les consommations et repas jusqu'au paiement complet de ces derniers.

Relation bancaire

Banque Cantonale Neuchâteloise, Place Pury 4, 2001 Neuchâtel, Swift BCNNCH22, clearing 766, IBAN CH93 0076 6000 Z352 4841 7, en faveur de Hôtel-Restaurant Le Chalet SA, Chanélaz 15, 2016 Cortailod.

Cartes de crédit

Les cartes suivantes sont acceptées : Mastercard, Visa American Express, Postcard et Maestro.

Droit de bouchon (le vin est à apporter plusieurs jours à l'avance)

Nous acceptons ce système qu'à titre exceptionnel pour les vigneron/encaveurs et uniquement sur demande préalable. Les prix pratiqués sont les suivants :

- vins	70/75cl	Frs 23.-- la bouteille entamée
- champagnes/mousseux	70/75cl	Frs 30.-- la bouteille entamée
- digestifs	70/75cl	Frs 45.-- la bouteille entamée
- digestifs	100cl	Frs 50.-- la bouteille entamée.